



Problème de chaleur dans mon appartement

Par **JulietteG**, le **09/07/2013** à **05:36**

Bonjour à tous,

je vous explique rapidement mon problème :

je loue un appartement de 32m2 avec une grande terrasse de 23 m2 exposée plein sud qui profite donc d'un grand ensoleillement quotidien, en hiver c'est appréciable car cela veut dire quasiment pas de chauffage par radiateur, en été le problème est que même en ouvrant grand les portes fenêtre la nuit, l'air reste chaud en permanence, l'air ne circule pas dans l'appartement et j'étouffe car la température ne descend pas assez la nuit et je suis très fatiguée par cette situation

j'ai oublié de préciser que l'appartement est situé au dernier étage de l'immeuble, sous les toits en tôle

pensez-vous qu'il faille installer un système de climatisation ? d'aération ? faut-il augmenter l'isolation des murs ? faut-il installer des auvents sur les fenêtres ? peut-on demander au propriétaire de prendre à sa charge ces travaux ou bien est-ce une menue réparation à la charge du locataire ?

MERCI BEAUCOUP par avance pour vos réponses

Par **janus2fr**, le **09/07/2013** à **09:22**

Bonjour,

Apparemment, ce logement répond aux critères minimum du logement décent (portes fenêtres), vous n'avez donc aucun moyen de contraindre le bailleur à faire des travaux.

Tout au plus, ce ne pourrait être qu'un accord.

Attention s'il vous vient l'idée de faire vous même des travaux de bien recueillir l'accord du bailleur si ces travaux constituent une modification de la chose louée.